





Paris, 25 Juin 1860.

On lit dans le *Moniteur* :

« Nous avons la douleur d'annoncer la mort de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, qui est décédé à Villegris aujourd'hui dimanche à cinq heures un quart. »

Par décret impérial en date du 22 juin, ont été nommés : Maître des requêtes de 2<sup>e</sup> classe : M. Aucco, auditeur de 1<sup>re</sup> classe, en remplacement de M. Lemarié, décédé. Auditeur de 1<sup>re</sup> classe : M. Mégard de Bourjoly, auditeur de 2<sup>e</sup> classe, en remplacement de M. Aucco.

MM. de Ruyal, Lenglé et de Franqueville, en remplacement de MM. Mégard de Bourjoly, nommé auditeur de 1<sup>re</sup> classe, et Picquart et Chauchard, nommés sous-préfets.

Par un décret en date du 18 juin, rendu sur la proposition de S. Exc. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, M. Lucy Sédillot, président du Tribunal de Commerce de la Seine, a été promu au grade d'officier dans l'Ordre impérial de la Légion d'honneur. Chevalier du 14 février 1852.

CONFÉRENCE DES AVOCATS. — Aujourd'hui, la Conférence des avocats s'est tenue à la présidence de M. Rivolet, membre du Conseil de l'Ordre. La question à discuter était celle-ci :

« Les préfets, dans les départements, et le préfet de police à Paris, ont-ils le droit, même pour le cas de flagrant délit, de saisir dans les bureaux de la Poste, les lettres qui leur sont confiées. »

M<sup>rs</sup> J. Lair et Fromageot ont soutenu l'affirmative. M<sup>rs</sup> Chartier et Baylet ont plaidé pour la négative.

Après le résumé de M. le président, la Conférence, après discussion, a adopté la négative. M<sup>rs</sup> Delacourte, secrétaire, a donné lecture d'un rapport sur la question suivante :

« La loi de 1819 permettant-elle la diffamation envers les morts ? »

Cette question sera discutée dans la conférence du 9 juillet.

SCÈNES DE SORCELLERIE AU XIX<sup>SIÈME</sup> SIÈCLE. — Un fait des plus étranges se passe en ce moment rue des Noyers, M. Lesage, économe du Palais-de-Justice, occupe dans cette rue un appartement. Depuis quelque temps des projectiles, partis on ne sait d'où, viennent briser ses vitres et pénétrer dans son logement, atténuant ces vitres qu'il trouve de manière à blesser plus ou moins gravement, ces sont des fragments assez considérables de bûches à demi carbonisées, des morceaux de charbon de terre, très pressés, et même du charbon dit de Paris. La domestique de M. Lesage en a reçu plusieurs dans la poitrine, et il en est résulté de fortes contusions.

La victime de ces sortilèges avait fini par répéter l'assistance de son coiffeur. Des agents furent en surveillance ; mais ils ne virent pas eux-mêmes à être atteints par l'artillerie invisible, et il leur fut impossible de savoir d'où venaient les coups.

L'existence lui étant devenue insupportable dans une maison où il fallait être toujours sur le qui-vive, M. Lesage sollicita du propriétaire la résiliation de son bail. Cette demande fut accordée, et l'on fit venir, pour rédiger l'acte, M<sup>rs</sup> Valentin, huissier dont le nom convenait parfaitement dans une circonstance où les exploits ne pouvaient se faire sans danger.

En effet, à peine l'officier ministériel était-il en train de rédiger son acte qu'un énorme morceau de charbon lancé avec une force extrême entra par la fenêtre et alla frapper la muraille en se réduisant en poudre. Sans se déconcerter, M<sup>rs</sup> Valentin se servit de cette poudre, comme autrefois jadis de la terre soulevée par une bombe, pour la répandre sur la page qu'il venait d'écrire.

En 1847, à un lieu rue des Grés un fait analogue dont nous avons alors rendu compte. Un sieur L... marchand de charbons, servait aussi de but à de fantastiques sortilèges, et ces incompréhensibles actions de pierre et de feu, se faisaient dans le quartier, parallèlement à la maison habitée par le charbonnier, s'étendant un terrain vague, au milieu duquel se trouvait l'ancienne église de la rue des Grés, aujourd'hui l'école des frères de la doctrine chrétienne. On s'imaginait d'abord que c'était de là que partaient les projectiles, mais on fut bientôt désabusé. Lorsqu'on eut fait le tour de l'église, les pierres arrivèrent d'un autre côté. On finit par reconnaître en flagrant délit le magicien, qui n'était autre que le sieur L... lui-même. Il avait eu recours à cette fantasmagorie parce qu'il se déplaçait dans sa maison, et qu'il voulait obtenir la résiliation de son bail.

Il n'en est pas de même avec M. Lesage, dont l'honorabilité exclut toute idée de ruse, et qui d'ailleurs se plaçait dans son appartement qu'il ne quitte qu'à regret.

On espère que l'enquête, poursuivie par M. Hulst, commissaire du quartier de la Sorbonne, éclaircira ce mystère, qui n'est peut-être que l'effet d'une mauvaise plaisanterie, infiniment trop prolongée.

DEPARTEMENTS.

BESANÇON. — On nous écrit de Besançon le 23 juin :

« Jean-Pierre Ackermann a subi ce matin, à Besançon, la peine capitale à laquelle il avait été condamné le 8 mai dernier par la Cour d'assises du Doubs, pour assassinat sur la personne de sa femme et tentative d'assassinat sur sa belle-sœur. Depuis sa condamnation, ce malheureux manifestait un grand repentir des crimes dont il s'était rendu coupable. Cet homme, qui avait revêtu jusqu' alors des instincts de brute, se montrait doux et résigné à son sort. Il avait accueilli avec empressement les secours religieux que lui prodiguait avec un dévouement admirable l'aumônier de la prison, aidé d'un jeune ecclésiastique qui venait souvent le visiter. Il y a peu de jours, il s'était confessé et il avait reçu la communion ; cette nature, naguère sauvage et presque féroce, s'était entièrement transformée. »

Cette nuit, vers deux heures du matin, Ackermann a appris le rejet de son pourvoi et le sort qui l'attendait. Il a répondu avec calme et douceur qu'il était prêt. M. l'abbé Loviat, aumônier de la prison, l'a aidé à se vêtir, puis le condamné s'est rendu dans la chapelle où il a entendu la messe avec un profond recueillement. L'office terminé, il s'est livré sans ré-

sistance aux exécuteurs pour les derniers apprêts ; ensuite il est monté en voiture avec les deux prêtres qui ne l'ont pas quitté jusqu'au dernier moment, et dont il écoutait les exhortations avec l'attention la plus soutenue.

« Malgré l'heure matinale, une foule immense, et composée de ces tristes émissaires stationnait dans les rues et sur la place des Jacobins. Suivaient l'usage, les femmes et les enfants étaient en grand nombre. »

« L'attitude des assistants était celle de la curiosité, empreinte pourtant d'une certaine tristesse. La place, entourée d'une double haie de troupes de ligne, était complètement dégoûtée ; c'était s'être passé dans le plus grand ordre. »

« Vers 5 heures, le cortège funèbre quittait la prison pour se rendre à la place des Jacobins. Un piquet de lanciers précédait la voiture, entourée de toute la gendarmerie à cheval de Besançon ; un second piquet de lanciers fermait la marche. Cinq minutes ont suffi pour le trajet. Arrivé au pied de l'échafaud, Ackermann s'est agenouillé et il a fait un court discours. »

« Le jour on commença les débats de l'affaire de Saint-Cyr n'est pas encore fini. Il est probable que ce procès sera soumis le dernier au jury. Et attendant, les rumeurs les plus diverses et même les plus étranges circulent dans le public qui, plus que jamais, se passionne pour ce procès et pour les accusés. »

« Ainsi, on prétend que Deschamps aurait fait à son tour des aveux, mais en attribuant à chacun de ses coaccusés un rôle différent de celui que leur fait jouer Chrétien, et notamment en prétendant que Chrétien a tué et violé Pierre et Gavet. D'autre part, on affirme qu'un témoin entendu dans le supplément d'instruction aurait déposé d'un propos qui incriminerait très gravement Joannin. »

« Nous ne savons quelle est l'origine de ces on dit ; nous nous garderons bien, par conséquent, de nous porter garant de leur authenticité, et même nous croyons qu'il est bon de se délier à cet égard de l'imagination des nouvelles. »

« Un bruit qui paraît plus certain, c'est que Deschamps, dans une de ses dernières conversations devant le Morand de Joudry, fut d'instruction, se serait emporté jusqu'à lever ses mains enchaînées sur le magistrat qui l'interrogeait, pour lui asséner un coup violent. M. Morand de Joudry se serait rejeté vivement en arrière en se mettant en devoir de se défendre contre le furieux qui le menaçait. L'intervention des sergens de ville de garde dans l'antichambre aurait mis fin à cette scène. »

« Au Tribunal, pendant l'incident est vrai, l'affaire de Saint-Cyr ne manquera d'aucun stimulant à la curiosité. »

« On lit dans le même journal, sous la date du 24 :

« L'une des rumeurs que nous avons mentionnées hier, concernant l'instruction de l'affaire de Saint-Cyr se trouve pleinement confirmée aujourd'hui. »

« Deschamps a fait, devant M. Baudrier, les aveux les plus complets. Il incrimine Joannin ainsi gravement que le faisait Chrétien, et il lui attribue la même influence et le même rôle dans la sanglante tragédie du 14 octobre, que ceux qui ressortaient des premières déclarations de Chrétien. Seulement, il prétend avoir frappé la vieille grand-mère, tandis que selon lui, Chrétien aurait tué la jeune Perrette. Il se défend d'avoir commis aucun viol, et il rejette la responsabilité de ce dernier crime sur ses deux coaccusés. A cet égard, il appuie son système sur des présomptions qui ne manqueraient pas de faire, devant le jury, l'objet d'un sérieux examen. »

« Deschamps raconte également que sa tentative de suicide, pendant le cours des débats, était sérieuse. L'idée de cette tentative lui serait venue après une visite de son défenseur. M<sup>rs</sup> MARGERAND, qui l'assistait à la Cour d'assises, serait allé, aussitôt après l'audition des témoins, lui rendre compte de son impression, lui déclarer qu'elle n'était pas favorable à une présomption d'innocence, et enfin le convaincre qu'il était réellement coupable, d'être dans une voie nouvelle et de faire des aveux. »

« Deschamps, terrifié par cette déclaration de son défenseur, se dit alors qu'il n'aurait jamais le courage de se reconnaître coupable d'un atrocité assassinat, après quarante années d'une vie exempte de fautes. Il est sûr qu'il a cherché à éviter la fin des débats, et une condamnation et une exécution. On sait comment la surveillance du gardien Zabé déjoua son projet de suicide. »

« Revenu depuis lors à de meilleurs sentiments, Deschamps aurait fait les révélations les plus minutieuses. »

« On le voit donc, si dans cette affaire l'intérêt tend à se déplacer, les convictions tendent à se fixer. D'une autre part, il le devient évident que l'opinion publique s'est trop hâtée de blâmer le recoui des débats à une prochaine session, car la lumière semble s'être faite plus éclatante dans l'intervalle. »

TOURS. — On lit dans le journal *l'Indre-et-Loire* :

« Mercredi dernier, vers sept heures et demie du matin, le sieur Jean-Baptiste Langlois, propriétaire, demeurant au village de la Godinière, commune de Lignéres, se trouvant indisposé à la suite d'une promenade dans les champs, s'était étendu sur son lit pour prendre un peu de repos. Lorsque sa femme, qui se disposait à se rendre chez sa mère, eut l'habitation située dans la même villa, vint lui demander s'il avait besoin de quelque chose, il la pria seulement de lui ouvrir une fenêtre donnant sur le jardin, afin de pouvoir tirer quelques coups de fusil sur des pigeons. »

« Cette femme sortit, et quand au bout d'un quart d'heure elle entra dans la chambre, elle fut frappée de la vue de son mari étendu sur le dos, et qui avait été percé de la chambre au milieu d'une mare de sang, son œil tombé en travers sur le corps ; il avait une grande partie du crâne enlevée ; on voyait sur une table, parmi des ustensiles de chasse, de nombreux débris d'ossements, et sur les murailles des taches sanguinées et des fragments de cervelle. »

« A dix heures de la femme Langlois, épouvantée par cet horrible spectacle, se précipita vers sa mère, et se présenta d'accourir. On ne tarda pas à reconnaître, à la vue des affreuses mutilations de l'infortuné Langlois, que tout secours était inutile et que la mort avait dû être instantanée. »

« Un peu plus tard, M. le commissaire de police du canton, la gendarmerie de Langlois et M. Lemaire, docteur-médecin à Azay, arrivèrent au domicile du

défunt et cherchèrent à se rendre compte de l'accident déplorable qui avait causé sa mort. »

« Le cadavre fut examiné, et l'on remarqua, entre l'index et le pouce de la main gauche, une tache noire qui avait été produite évidemment par la combustion de la poudre. Cet indice fit supposer que Langlois, voulant tirer sur des pigeons, comme il en avait manifesté l'intention, avait saisi son fusil par le haut du canon avec une précipitation imprudente. Dans ce mouvement, et par une cause que rien ne vient expliquer, le coup partit presque à bout portant et fit sauter le crâne de ce malheureux. Les effets du coup furent tels, que plusieurs morceaux du crâne et la cervelle se trouvèrent lancés sur tous les points de l'appartement. »

« Le fusil de Langlois était à deux coups ; un seul des coups, au moment de l'enquête, était encore chargé, armé et amorcé ; il contenait du plomb n. 4. »

ORLÈANS. — Il y a de personnes qui s'imaginent que faire un bonhomme, comme l'on dit, sur une muraille dans la rue, avec des postures obscènes, ne constitue qu'une gentillesse. L'affaire présente servira de exemple à ces personnes. Le propriétaire de ces environs d'Ormes, avait des manœuvres chez lui. L'un de ces ouvriers dessina avant de partir le chef de son sieur Foucault un bonhomme que le propriétaire trouvait plaisant d'ornement à sa façon. Mais des voisins l'avaient vu et le voilà cité en police correctionnelle. »

« Comment, à votre âge et avec vos antécédents, vous amusez-vous à faire des dessins obscènes ? — C'est inconcevable. Si l'on pardonne cela à un étourdi, c'est impardonnable à un homme mûr et raisonnable. »

« Deux témoins, une femme d'Ormes et le secrétaire de la mairie déposèrent avoir vu le dessin à la sortie des vêpres, le 20 mai. Foucault s'est efforcé de l'effacer sur les murailles de la mairie. Vous avez bien vu le dessin ? — Oui, monsieur. — Et il y avait du monde dans la rue ? — R. Oui, monsieur, car c'était à la sortie des vêpres. — Foucault l'aurait-il dessiné devant le public ? — Non, monsieur, ce n'est qu'après qu'il l'a fait, quelle monde est sorti. »

« Le Tribunal condamne Foucault en 16 fr. d'amende et aux dépens. »

LA CALLE (Algérie). — Le 6 du courant, un Européen nommé Jean-Baptiste Chicalgo, négociant, demeurant à Mostagan, dans la commune de Tamsa, se rendait à La Calle. Durant son voyage, il tombe aux mains des Khoumirs qui lui enlèvent non-seulement son argent (250 piastres), mais jusqu'à son dernier vêtement. Nous ignorons s'il y avait des figuiers dans le voisinage. »

« D'après un rumeur, c'est peut-être pour ces tribus hospitalières, mais cela ne suffit pas. Le vol n'y satisfait que la bourse ; il faut y joindre quelques petites violences pour la satisfaction du cœur. »

« Un kébir de l'endroit propose de faire le captif-incontinent musulman. — Chicalgo consulté sur ses croyances à l'égard du prophète, est le tour de répondre un peu trop vite, peut-être, qu'il était prêt à répéter toutes les formules islamiques et même à consentir tous les sacrifices nécessaires pour prouver sa sincérité. »

« On allait procéder au sacrifice, et une aimable Khoumir, du nom de Fatma, en suivant de près les apprêts avec intérêt, quand Ali, son mari et cheikh de la tribu, vint malencontreusement se mettre de la partie. Fous ! dit-il à ses administrés, ne voyez-vous pas que ce ruminé se moque de vous ? Il se fera dix fois plus de mal à vous faire chrétien, sans que le prophète y gagne. Il y a qu'un moyen de savoir réellement son âme, c'est de le fusiller tout de suite pendant qu'il est en bonne disposition. »

« Chicalgo crut d'abord qu'Ali plaisantait, mais sa femme Fatma le détrompa. « Fatma roumi, lui dit-elle avec un gracieux sourire, tu es si sûr tranquille, mais tu vas observer un mauvais faux chrétien, qui non mari est homme de parole et qui ne ment pas. Tu le parles, j'étais la femme de son frère ; mais il m'a tué, et il a tué son frère ; maintenant, je suis à lui. Comment veux-tu qu'il te fasse grâce, celui qui a tué son propre frère ? »

« Pendant ce bref discours, si bien approprié à la circonstance, plusieurs Khoumirs s'étaient emparés du patient et l'avaient attaché à un arbre. — Hélas ! s'écria-t-il y a de gens de sens partout. — Quand il sera mort, que ferons-nous de cette charogne ? se disaient quelques bons esprits ; il vaut bien mieux lui imposer rançon. » Ali tenait pour un simple coup de fusil. Ali est une âme généreuse et point du tout avare. »

« Tandis qu'on raisonnait sur le mérite comparatif du coup de fusil et de la rançon, survint Judas Ibrahim, un Khoumir d'origine algérienne, maintenant réfugié au Kef. Doudani est une bonne nature qui comprend les Européens, qui les aime et qui les sert. C'est lui qui déjà a opéré l'arrestation des voleurs de chevaux de la ferme Nicolas. »

« Assiégé qu'il est informé du danger de Chicalgo, il se jette au milieu du groupe discutant, s'y mêle, objecte et supplie, et fait bien qu'il détermine Ali, qui lui-même à lui cède son prisonnier, moyennant 100 piastres de rançon. »

« Doudani a ramené à La Calle Chicalgo ; nous l'avons vu, et nous pouvons affirmer qu'il n'a pas eu le temps de maigrir durant sa captivité ; car c'est un gaillard d'une remarquable rotondité, et Ali n'aurait pas eu besoin de viser beaucoup pour le tirer à ras. »

« Quant à Doudani, il a une bonne et honnête figure, et nous sommes enclin à lui accorder affection et estime tant qu'il n'aura pas été pendu, ce qui ne peut manquer de lui arriver, s'il continue à se dévouer au bien avec le même entrain et le même désintéressement. »

« En attendant, peut-être serait-il juste de lui accorder une récompense d'un autre genre ; il y a, ce nous semble, autant de mérite à sauver un homme des Khoumirs qu'à le sauver de la flamme ou des flots. (Seyouse). »

EMPRUNT ROMAIN 5 0/0.

Par décret du 18 avril 1860, S. S. le pape Pie IX a autorisé l'émission d'un emprunt de cinquante millions de francs destinés à pourvoir aux besoins exceptionnels résultant des circonstances actuelles.

« Il s'agit de souscrire les pays catholiques de l'Europe à concourir à cet emprunt. »

« L'émission est faite au pair, en coupures de 1.000, 500 et 100 francs de capital rapportant 5 0/0 d'intérêt annuel, payable par semestre, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre, dans les principales villes de l'Europe. Le paiement a lieu ; »

30 0/0 en souscrivant ; 20 0/0 le 1<sup>er</sup> août 1860 ; 20 0/0 le 1<sup>er</sup> novembre 1860 (sous déduction des intérêts échéant le 1<sup>er</sup> octobre) ; 30 0/0 le 1<sup>er</sup> février 1861.

L'intérêt court sur la totalité à dater du 1<sup>er</sup> avril 1860.

La souscription est ouverte à Paris, chez : MM. Edouard Blouin et C<sup>o</sup>, banquiers, rue de la Paix, 3 ; et chez MM. Labaume de la Bouillèrie et C<sup>o</sup>, banquiers, rue de la Victoire, 61.

« Elle sera close le 15 juillet prochain. Si le montant des souscriptions dépassait la moitié du chiffre de l'emprunt, on opérerait une réduction proportionnelle. »

L'Arbiste vient de terminer un nouveau volume qui se recommande avant par la beauté des gravures que par la variété du texte. En effet, ce volume a été écrit tout à tour par MM. Arsène Houssaye, Edmond Lhoté, Théophile Gautier, Emmanuel des Essarts, Théodore de Banville, Valéry Vanier, Émile Cantrel, Albert de Fitzler, Charles Coligny, etc. Parmi les titres des trois premiers articles, il faut citer : les portraits de Mme Récamier, de Théodore de Banville, de Bézanger à la Closerie des Lilas, de Girodet et de sa maîtresse, de Halévy, de Mlle Garcia ; la Coquette, de S. A. I. la princesse Mathilde ; le Soir, de de Curzon ; la Moisson des Roses, de Monginot ; les Prémices, de Charles Jacque ; les Jeunes Filles, de Hamoir ; une Apparition, de Goussier ; Mlle, enfin un chef-d'œuvre de Meissonnier : le Halibardier. Le prix de ce beau volume est de 25 fr.

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1860

Ventes immobilières.

MAISON ET TERRAINS A PARIS.

A adjudication même sur une seule enchère, en la Chambre des notaires de Paris, par le ministère de M. BERGÉ, notaire, le mardi 27 juin 1860 à midi, en cinq lots, d'une MAISON de rapport et d'agrément et de GRANDS TERRAINS, situés à Paris, dans le quartier de Saint-Louis, et rue du Théâtre (sur arondissement), ancienne commune de Gréville. Mises à prix : 1er lot, 101 m. 91 c. de terrain, 34,000 fr. 2e lot, 161 m. 40 c. de terrain, 5,200 fr. 3e lot, 336 m. 30 c. de terrain, 8,400 fr. 4e lot, 316 m. 81 c. de terrain, 5,200 fr. S'adresser pour tous renseignements, à M. BERGÉ, notaire, rue Saint-Martin, 333. 9519

VASTE PROPRIÉTÉ à Paris, 19e arrondissement, avenue de la République, 132, près du boulevard de la Chapelle, à vendre, après l'adjudication, le mardi 27 juin 1860, à midi, en un seul lot, d'une MAISON de rapport et d'agrément, et de GRANDS TERRAINS, situés à Paris, dans le quartier de Saint-Louis, et rue du Théâtre (sur arondissement), ancienne commune de Gréville. Mises à prix : 70,000 fr. S'adresser à M. BAGOT, notaire à Paris, rue de Valenciennes, 30. 9507

MAISON SISE A PARIS.

Etude de M. JOLLY, avoué à Paris, rue Pavart, n. 6. Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le mercredi 15 juillet 1860. D'une MAISON avec cour et dépendances sises à Paris, quartier des Batignolles, rue de Lenoir, n. 62 bis ancienne et nouvelle 60. Mises à prix : 20,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° Audit M. JOLLY, avoué poursuivant ; 2° A M. Perard, avoué coadjuteur, demeurant à Paris, rue Rosini, n. 31 ; 3° Et à M. Lavignat, notaire, demeurant à Paris, rue Caumartin, n. 29. 9502

MAISON A BOULOGNE-SUR-SEINE.

Etude de M. GUY, avoué à Paris, rue Richelieu, n. 45. Vente sur saisie immobilière, le jeudi 12 juillet 1860, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures de relevé. D'une MAISON sise à Boulogne-sur-Seine, rue Fessard, 11 ancien, 18 nouveau. Mises à prix : 2,000 francs. S'adresser pour les renseignements audit M. GUY, avoué poursuivant. 9508

3 MAISONS A BOULOGNE-SUR-SEINE.

Etude de M. GUY, avoué à Paris, rue Richelieu, n. 45. Vente sur saisie immobilière, le jeudi 12 juillet 1860, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures de relevé, en trois lots. 1° D'une MAISON sise à Boulogne-sur-Seine, rue Neuve d'Armentières, 12 ancien, 18 nouveau. 2° D'une MAISON sise audit Boulogne, même rue, 14 ancien, 18 nouveau. 3° D'une MAISON sise audit Boulogne, rue du Billancourt, 30 ancien, 73 nouveau. Mises à prix : Premier lot, 2,500 francs. Deuxième lot, 2,500 fr. Troisième lot, 2,500 fr. S'adresser pour les renseignements audit M. GUY, avoué poursuivant. 9510

GRANDE PROPRIÉTÉ A PARIS.

Etude de M. Oscar MOREAU, avoué à Paris, rue Lafitte, 7. Vente aux enchères, au Palais-de-Justice, à Paris, le mercredi 11 juillet 1860, deux heures de relevé. D'une GRANDE PROPRIÉTÉ sise à Paris, rue de Plepiss, 33, 27, et place du Trône, 21, deuxième arrondissement; ensemble des constructions et des terrains qui l'entourent, d'une contenance totale de 17,337 m. 1 c. Mises à prix : 200,000 francs. S'adresser à M. Oscar MOREAU, avoué à Paris, rue Lafitte, 7 ; M. Ernest MOREAU, place Roale, 21 ; M. Quatremer, rue du 29 juillet, 3 ; Et à M. Amant Thiéville, Demare et Doucous, notaires à Paris. 9512

MAISON DE CAMPAGNE

BAISSE DE MISE A PRIX. Adjudication, même sur une seule enchère en la Chambre des notaires de Paris, par le ministère de M. BERGÉ, notaire, le mardi 27 juin 1860, à midi, en un seul lot, d'une MAISON DE CAMPAGNE, située à l'entre-deux de Jouy-en-Josas, sur le bord de la route de Versailles à Orsay, appelée la Vignette, à belle position; y compris magnifiquement la vallée traversée par la Bièvre. Ce lot est l'objet de rapport situés au même lieu, place de l'Église. Mises à prix : Premier lot, 21,000 fr. Deuxième lot, 4,500 fr. S'adresser audit M. BERGÉ, notaire à Paris, rue Saint-Martin, 333. 9506

FONDS DE MARCHAND DE VINS-TRAITEUR

exploité à Paris, Cours de Vincennes, 13 bis (ancienne commune de Saint-Mandé), à vendre, après l'adjudication, le mardi 27 juin 1860, à midi, par le ministère de M. FABRE, notaire à Paris, rue Thénard, 14, le samedi 7 juillet 1860, midi. Mises à prix, outre les charges, 1,600 fr., et même à l'adjudication de 1,500 fr. S'adresser audit M. FABRE. 9508

Avis d'Actionnaires.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA LIGNE D'ITALIE. Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs de certificats provisoires que, le 1er juillet 1860, il sera fait à l'effet du deuxième versement de 70 fr. par obligation. Ce versement sera effectué à titre d'acompte du 1er au 15 juillet 1860. Le coupon d'intérêt semestriel n. 1, de 7 fr. 50 c., échéant le 1er juillet, est exempt de déduction dudit versement. Les porteurs de certificats provisoires qui n'auraient pas effectué le versement du 12 juillet, devront l'intérêt de retard à 5 0/0 l'an, partir du 1er juillet 1860. 9515

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES ARDENNES

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le semestre échéant le 15 juillet 1860, soit : 10 fr. pour les actions anciennes, 15 fr. pour les actions nouvelles, seront payés au siège de la Compagnie, rue de Provence, 96, de onze heures à trois heures, fêtes et dimanches exceptés, ou dans les succursales de la Banque de France. Ce paiement, pour les titres au porteur, aura lieu le 15 juillet 1860. 9516

leur sous-délégation de l'impôt à percevoir au Trésor, en vertu de la loi du 23 juin 1857, savoir : Pour les actions anciennes 31 c. par coupon. Pour les actions nouvelles 35 c. par coupon. Les titres non libérés et placés sous soumission aux droits, les coupons afférents à ces titres seront payés intégralement. 9511

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

(Section sud du Réseau.) LYON A LA MEDITERRANÉE. Rue La Fayette, 17. LISTE DES OBLIGATIONS 3 0/0 DE L'ANCIENNE COMPAGNIE DE LYON A LA MEDITERRANÉE, SORTIES AU TIRAGE DE 22 JUIN 1860. (Emission de 1853.) CINQUIÈME TIRAGE — 148 OBLIGATIONS. Numéros 143,508 à 143,530 : 108 obligations. — 32,400 à 143,900 — — 171,301 à 143,700 — 30 — 143,560 à 143,900 — 41 — 146,001 à 146,500 — 500 — Total : 318 obligations. (Emission de 1855.) CINQUIÈME TIRAGE — 138 OBLIGATIONS. Numéros 3,881 à 3,900 : 108 obligations. — 45,077 à 45,098 — 21 — Total : 129 obligations. Les obligations désignées par le sort seront remboursées à raison de 500 fr. chacune, à partir du 2 juillet prochain, dans les bureaux de la Compagnie, à Paris, à Lyon et à Marseille. 9517

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA LIGNE D'ITALIE.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le semestre échéant le 1er juillet 1860, de 12 fr. 50 par action nouvelle de 500 fr., et de 6 fr. 25 par action ancienne (coupure) de 250 fr., sur les

quelles a été effectué le cinquième et dernier versement, sera payé à présentation. Des coupons n. 8, détachés des actions anciennes (coupures) : A Paris, 28, rue Lafitte ; A Lyon, dans les bureaux de la Compagnie (Lyons des Grands-Bains, 6, place de la Clarté) ; A Orléans, chez M. C. Leclercq, banquier ; A Nancy, chez MM. Langlet et Compagnie, banquiers ; A Châlons-sur-Marne, chez M. de Ponsort fils, banquier ; A Londres, chez MM. Sheppards, Pelly et Allard, 23, Throgmote Street ; A Genève, dans les bureaux de la Compagnie, rue des Capucins, 24, quai du Rhône. 9516

Ammonces-diverses.

DICTIONNAIRE de médecine, d'hygiène et de pharmacologie, par M. G. B. P. de la Compagnie des Libraires, 288 pages in-8, Paris, chez M. L. B. de la Compagnie, 12, rue de la Harpe, n. 25, 75 cent. VASTE TERRAIN ET LOCAL convenables à l'industrie ou à un dépôt de marchandises, à louer, 7, rue Rochechouart, près la place Cadet. 9517

ÉTABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES

DE POUQUES PRÈS NEVERS (Nièvre) La Saison commença le 15 Mars. En 1861, ouverture du chemin de fer du Bourbonnais, qui mettra POUQUES à 12 heures 1/2 de Paris; provisionnement direct par le chemin de fer d'Orléans. Novers. Ces eaux sont recommandées par nos célébrités médicales pour les maladies des voies digestives, foie, d'acide, appareil urinaire, vessie, chlorose, scrofule et gonorrhée. 9518

LOTÉRIE DE BIENFAISANCE DU VASE D'ARGENT 3 JUILLET PROCHAIN DERNIER TIRAGE Comprenant le GROS LOT de 80,000 francs, Plus UN LOT EN ARGENTERIE DONNÉ PAR S. M. L'EMPEREUR 1,000 Et tous les autres Lots au nombre de

Billet de série de six Numéros, concourant à tous les lots et pouvant gagner 90,000 fr., prix 5 fr., donnant droit à un grand livre, gravure ou lithographie qu'on reçoit franco en envoyant 50 c. en sus. — Billet simple de UN NUMÉRO pouvant gagner 10,000 fr., prix 1 fr., donnant droit à titre de prime à une petite gravure ou lithographie. Envoyez pour CE DERNIER TIRAGE, avant de fois 5 fr. qu'on desire recevoir de Billets de série donnant droit à la prime, à M. Belle-lasalle, agent de la Loterie, boulevard Montmartre, n. 22, à Paris, et ajouter 50 c. pour recevoir la prime franco. 9519

Avis d'opposition.

9518 — CABINET DE LEMAITRE, RUE ARCADE. Suite aux conditions verbales du 26 juin, la dame GENVAL, femme séparée de corps et de biens, vendant le fonds de marchand de vins tenu par elle exploitée à Paris, rue de Valenciennes, n. 10, au sieur LEMAITRE, en présence de M. JOLLY, notaire, et de M. GUY, avoué poursuivant. Les oppositions seront reçues chez les mains de M. LEMAITRE. 9518

Sociétés commerciales.

9519 — Étude de M. GUY, avoué à Paris, rue Richelieu, n. 45. Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9517 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9518 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9519 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9520 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9521 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9522 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9523 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9524 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9525 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9526 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9527 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9528 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9529 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9530 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9531 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9532 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9533 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9534 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9535 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9536 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9537 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9538 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9539 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9540 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9541 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9542 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9543 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9544 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9545 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9546 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9547 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9548 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9549 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9550 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9551 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9552 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9553 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9554 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9555 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9556 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9557 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9558 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9559 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9560 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9561 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9562 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9563 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9564 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9565 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9566 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9567 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9568 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9569 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9570 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9571 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9572 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9573 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9574 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9575 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9576 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9577 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9578 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9579 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9580 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9581 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9582 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9583 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9584 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9585 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9586 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9587 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9588 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9589 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9590 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9591 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9592 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9593 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9594 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9595 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9596 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9597 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9598 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9599 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9600 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9601 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9602 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9603 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9604 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9605 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9606 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9607 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9608 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9609 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9610 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9611 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9612 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9613 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9614 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9615 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9616 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9617 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9618 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9619 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9620 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9621 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9622 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9623 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9624 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9625 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9626 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9627 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9628 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9629 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9630 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9631 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9632 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9633 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9634 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9635 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9636 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9637 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9638 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9639 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9640 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9641 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9642 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9643 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9644 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9645 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9646 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9647 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9648 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9649 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9650 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9651 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9652 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9653 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9654 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9655 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9656 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9657 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9658 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9659 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9660 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9661 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9662 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9663 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9664 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9665 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9666 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9667 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9668 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9669 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9670 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9671 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9672 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9673 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9674 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9675 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9676 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9677 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9678 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9679 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9680 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9681 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9682 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9683 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9684 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9685 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9686 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9687 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9688 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9689 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9690 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9691 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9692 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9693 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9694 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9695 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9696 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9697 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9698 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9699 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9700 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9701 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9702 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9703 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9704 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9705 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9706 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9707 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9708 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9709 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9710 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9711 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9712 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9713 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9714 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9715 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9716 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9717 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9718 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9719 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9720 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9721 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9722 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9723 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9724 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9725 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9726 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9727 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9728 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9729 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9730 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9731 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9732 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9733 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9734 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9735 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9736 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9737 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9738 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9739 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9740 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9741 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9742 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9743 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9744 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9745 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9746 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9747 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9748 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9749 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9750 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9751 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9752 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9753 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9754 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9755 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9756 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9757 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9758 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9759 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9760 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9761 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9762 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9763 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9764 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9765 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9766 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9767 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9768 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9769 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9770 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9771 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9772 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9773 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9774 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9775 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9776 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9777 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9778 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9779 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9780 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9781 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9782 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9783 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9784 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9785 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9786 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9787 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9788 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9789 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9790 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9791 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9792 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9793 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9794 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9795 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9796 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9797 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9798 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9799 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9800 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9801 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9802 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9803 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9804 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9805 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9806 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9807 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9808 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9809 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9810 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9811 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9812 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9813 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9814 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9815 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9816 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9817 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9818 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9819 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9820 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9821 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9822 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9823 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9824 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9825 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9826 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9827 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9828 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9829 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9830 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9831 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9832 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9833 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9834 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9835 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9836 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9837 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9838 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9839 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9840 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9841 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9842 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9843 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9844 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9845 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9846 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9847 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9848 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9849 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9850 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9851 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9852 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9853 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9854 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9855 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9856 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9857 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9858 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9859 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9860 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9861 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9862 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9863 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9864 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9865 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9866 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9867 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9868 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9869 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9870 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9871 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9872 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9873 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9874 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9875 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9876 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9877 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9878 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9879 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9880 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9881 Consistant en comptoir, chaises, tables, glaces, etc. 9882 Cons